

**OBLIGATIONS :**

D.92-333 du 31/03/1992 et R.4227-28 à 39 et R.4227-41 du Code du Travail prévoient des exercices périodiques afin d'apprendre à reconnaître la sirène, à évacuer, à utiliser le matériel mis à disposition et mettre le bâtiment en sécurité.

La règle R6 de l'APSAD précise également le contenu minimum de la formation.

R.4224-15 et R.4224-16 concernant le nombre de secouriste à posséder ainsi que les dispositions particulières à mettre en place s'il n'y a pas d'infirmier.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

Toutes personnes pouvant être confrontées :

- A une situation de feu et/ ou explosion,
- A une situation d'accident, malaise...

OBJECTIFS :

Savoir réagir correctement sans prise de risque face à un incendie ou à une personne victime d'accident ou de malaise.

CONTENU :**✚ Les risques liés à l'activité**

- ↳ Inertant et anoxiant,
- ↳ Chimique et radioactif,
- ↳ Chute, écrasement, choc,
- ↳ Electrique,
- ↳ Incendie, explosion.

✚ La conduite à tenir par le secouriste

- ↳ La protection,
- ↳ L'évacuation (voiture, milieu confiné, escalier...).

✚ Rôle de l'équipier de première intervention

- ↳ Localisation sur site des points stratégiques,
- ↳ Technique de reconnaissance.

✚ L'examen**✚ L'alerte des secours avec téléphone portable ou non**

- ↳ Organisation interne,
- ↳ Organisation des secours extérieurs (en France à l'étranger, sur autoroute...).

✚ Les gestes qui sauvent

- ↳ Compression manuelle et points de compression
- ↳ Les méthodes de désobstruction et Eimlich,
- ↳ La réanimation cardio-pulmonaire,
- ↳ La position latérale de sécurité,

- ↳ Conditionnement d'une victime souffrant d'un malaise,
- ↳ Traitement des brûlures thermiques et chimiques.

✚ La combustion

- ↳ Causes et effets du feu,
- ↳ Le Triangle du feu,
- ↳ Les différentes classes de feu.

✚ Le combat du feu

- ↳ Agents extincteurs,
- ↳ Procédés d'extinction,
- ↳ Techniques d'approches et d'attaques,
- ↳ Les dangers des fumées.

✚ Les matériels d'extinction**✚ Organisation d'intervention**

- ↳ Définition d'un mode opératoire pour l'entreprise,
- ↳ Mise en sécurité de l'entreprise, chantier ou bâtiment,
- ↳ L'alarme et l'alerte.

✚ Exercices sous forme de scénarios avec utilisation de tous types de matériels en combinant le secours incendie et le secours à une et plusieurs victimes.**MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

Par des débats et partage d'expériences vécues, le formateur pompier et instructeur de secourisme reconnu par l'INRS et la CRAM amènera les stagiaires à l'aide de jeux de rôle à réagir d'une manière professionnelle face à une situation d'incendie ou de secours sur victime. Cette formation s'effectue avec de nombreux supports pédagogiques (mannequins, extincteurs, outils...).

LE + DE FØ-SEC-CH :

Une étude peut être réalisée pour adapter au mieux la formation par rapport à la structure de l'entreprise.



Formation validée à partir de 7 personnes en inter entreprises

REMARQUE :

Validation annuelle obligatoire pour conserver la qualification.

3 jours

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure :

FØ-SEC-CH S.A.R.L.
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53
Courriel : fosech@gmail.com